

HiPay Group

Société anonyme

94 rue de Villiers

92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Exco SoCodec

51 avenue Françoise Giroud

21000 DIJON

SARL au capital de 3 200 00 €

400 726 048 RCS Dijon

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Besançon-Dijon

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide

92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €

572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la
Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

HiPay Group

Société anonyme

94 rue de Villiers

92300 Levallois-Perret

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'assemblée générale de la société HiPay Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HiPay Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Évaluation des titres de participation

Comme indiqué dans la note 3.2 « Immobilisations financières » de l'annexe aux comptes annuels, votre société détermine les dépréciations éventuelles des titres des sociétés détenues en fonction de la valeur d'utilité déterminée à la clôture. Cette valeur d'utilité est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions du Groupe sur 5 ans établies par la direction et d'une valeur terminale actualisée à l'infini.

Nous avons pris connaissance du calcul de valeur d'utilité effectué par la société, avons apprécié le caractère raisonnable des principales hypothèses et estimations et avons comparé cette valeur d'utilité à la valeur nette comptable.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

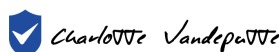
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l’audit afin de définir des procédures d’audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d’exprimer une opinion sur l’efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l’application par la direction de la convention comptable de continuité d’exploitation et, selon les éléments collectés, l’existence ou non d’une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s’appuie sur les éléments collectés jusqu’à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d’exploitation. S’il conclut à l’existence d’une incertitude significative, il attire l’attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d’ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Dijon et Paris-La Défense, le 29 avril 2022

Les commissaires aux comptes

Exco SoCodec

Deloitte & Associés

A blue shield icon with a white checkmark, followed by a handwritten signature in black ink.A blue shield icon with a white checkmark, followed by the handwritten name "Charlotte Vandeputte" in black ink.

Olivier PERROUD

Charlotte VANDEPUTTE



HiPay Group

ETATS FINANCIERS Au 31 décembre 2021



Société Anonyme au capital de 19.843.896€
94 rue de Villiers – 92300 LEVALLOIS-PERRET
RCS PARIS 810 246 421
www.HiPay.com

Bilan Actif
(en milliers euros)

Actif – en milliers d'euros	31-déc.-21			31-déc.-20
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Concession, brevets, logiciels	50	-	50	50
Immobilisations corporelles	-	-		
Installations et agencements, matériel	5	3	2	2
Immobilisations financières	-	-		
Participations	78 462	-	78 462	77 460
Total	78 516	3	78 514	77 513
Actif circulant				
Créances				
Clients et comptes rattachés	352	-	352	485
Autres créances	2 778	-	2 778	4 180
Disponibilités	1 442	-	1 442	1 579
Charges constatées d'avance	292	-	292	285
Comptes de régularisation actif	-	-	-	-
Total	4 864	-	4 864	6 529
Total de l'actif	83 381	3	83 378	84 042

Bilan Passif
(en milliers d'euros)

Passif - en milliers d'euros	31-déc.-21	31-déc.-20
Capitaux propres		
Capital social ou individuel	19 844	19 844
Primes d'émission, fusion, Apports	50 156	50 156
Report à nouveau	- 8 940	- 7 205
Réserves	-	-
Résultat de l'exercice	- 2 037	- 1 734
Provisions réglementées	-	-
Total	59 024	61 060
Provisions		
Provisions pour charges	-	-
Provisions pour risques	75	75
Total	75	75
Dettes		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	165	442
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	981	633
Dettes fiscales et sociales	305	346
Autres dettes	22 829	21 486
Total	24 279	22 907
Total du passif	83 378	84 042

Compte de résultat
(en milliers d'euros)

<i>en milliers d'euros</i>	31-déc.-21	31-déc.-20
Produits d'exploitation		
Chiffre d'affaires	1 774	1 562
Autres produits	0	0
Total	1 774	1 562
Charges d'exploitation		
Autres achats et charges externes	- 2 284	- 1 778
Impôts, taxes et versements assimilés	- 15	26
Salaires et traitements	- 647	- 542
Charges sociales	- 263	- 235
Dotations aux amort. sur immob. corporelles	- 1	1
Autres charges	- 0	0
Total	- 3 208	- 2 530
Résultat d'exploitation	- 1 435	- 968
Produits financiers	168	119
Total	168	119
Charges assimilées	- 1	8
Intérêts et charges assimilés	- 833	- 600
Total	- 834	- 608
Résultat financier	- 666	- 489
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	64	0
Reprises sur provisions	-	326
Total	64	326
Charges exceptionnelles		
Valeur comptable des éléments d'actifs cédés	- 1	-
Sur opérations de gestion	- 0	- 539
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	75
Total	- 1	- 614
Résultat exceptionnel	63	- 288
Résultat net avant impôt et participation	- 2 037	- 1 745
Impôt sur les bénéfices	-	11
Résultat de l'exercice	- 2 037	- 1 734

HIPAY GROUP - Annexes aux Etats Financiers -

SOMMAIRE

- NOTE 1 : CONTEXTE

- NOTE 2 : EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

- NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES D'EVALUATION

- NOTE 4 : INFORMATIONS SUR LES POSTES DU BILAN

- NOTE 5 : INFORMATIONS SUR LE COMPTE DE RESULTAT

- NOTE 6 : AUTRES INFORMATIONS

NOTE 1 – CONTEXTE

La société HiPay Group est une entreprise domiciliée en France, constituée le 16 mars 2015. L'exercice s'étend sur une durée de 12 mois identique à l'année civile du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021. Les informations suivantes constituent les annexes aux comptes annuels du 31 décembre 2021.

HiPay Group est la société holding, tête de consolidation du groupe HiPay et est composée des sociétés suivantes :

➤ **Sociétés détenues directement à 100%**

- HIPAY LLC, détenue à 100%, située 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, County of New Castle, Delaware 19808 USA identifiée sous le numéro 32-0489167
- HiPay SAS, société par actions simplifiée de droit français, au capital de 9 625 194 euros, dont le siège social est situé 94 rue de Villiers, 92300 Levallois-Perret, identifiée sous le numéro 390 334 225 RCS Paris (« HiPay SAS ») ;
- HiPay SAS - Etablissement Hipay Belgique, situé Avenue des volontaires 19, 1160 Auderghem Belgique, sous le numéro d'entreprise 0764.745.921.
- HiPay SAS - Etablissement Hipay Italie, situé Via cosimo, 4 Milano, Cap 20122.

➤ **Sociétés détenues indirectement**

- HiPay Payments do Brasil LTDA, sociedade limitada de droit brésilien au capital de 140 000 BRL (soit 26 040 euros au 31/12/2021), dont le siège social est situé à Av. Rio Branco 99 – 21^o andar, 20040-004 Rio de Janeiro (Brésil), inscrite auprès du Cadastro Nacional das Pessoas Jurídicas sous le numéro 14.645.018/0001-55 (« HiPay Payments do Brasil ») ;
- HiPay Portugal Lda, sociedade por quotas de droit portugais au capital de 125 000 euros, dont le siège social est situé à Rua Alexandre Herculano, no. 9, 4th floor, 1150-005 Lisbonne (Portugal), identifiée sous le numéro 513318089 (« HiPay Portugal ») ;

Les comptes de l'exercice 2021 sont établis en euros dans le respect des conventions générales prescrites par le Plan Comptable Général (PCG) mis à jour le 4 novembre 2016, issu du règlement n° 2016-07 de l'Autorité des Normes Comptables, et des méthodes d'évaluation décrites ci-après.

NOTE 2 – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

L'année a de nouveau été marquée par la pandémie et ses impacts économiques et sociales. HiPay a adapté son organisation de travail en fonction des différentes mesures sanitaires décidées par les autorités des pays dans lesquels le Groupe emploie des collaborateurs (France, Portugal, Italie et Belgique). Dans le prolongement de ces événements, HiPay a souhaité pérenniser le recours au télétravail et a adopté le 17 septembre 2021 une charte instituant la possibilité de pratiquer le télétravail deux jours par semaine.

La fusion absorption de HiPay ME SA par HiPay SAS, qui avait été préparée en 2020 a été effectivement réalisée en date du 4 janvier 2021. Ainsi, les titres de HiPay ME SA détenus par HiPay Group SA ont été échangés par des titres de HiPay SAS, sans impact sur la valeur des participations.

Durant l'année 2019, l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution a diligenté une inspection générale de HiPay SAS, établissement de paiement, filiale du groupe ainsi qu'une inspection LCB-FT portant sur le réseau français d'agents de HiPay ME. A la suite de cette inspection, HiPay SAS a été mise en demeure par l'ACPR de remédier à certains constats. Une lettre de suite a également été émise sur certains autres constats. L'établissement a pris en compte les points de remédiation relevés par l'ACPR.

En date du 25 juillet 2019, la Société a fait l'objet d'une saisie sur compte bancaire d'un montant de 3,3 millions d'euros (cf. rapport annuel 2019 page 53). Le montant de cette saisie avait été imputé sur l'avance en compte-courant de BJ Invest et n'a donc eu aucune conséquence financière pour HiPay Group. Cette saisie avait comme sous-jacent des poursuites à l'encontre de la société BJ Invest. Par jugement du tribunal correctionnel du 21 juin 2021, la société BJ Invest a été relaxée. Le parquet a fait appel de cette décision.

En date du 16 février 2021, HiPay Group SA a procédé à une augmentation de capital de 1 001 088 euros en numéraire dans le capital de sa filiale HiPay SAS, afin de le porter à 9 625 194 euros.

En date du 9 mars 2021, dans le cadre de la requête déposée le 22 février 2019 par la société HiPay SAS visant à prononcer la décharge des cotisations de retenue à la source qui lui ont été assignées au titre des années 2013 et 2014 suite à un contrôle fiscal, pour un montant total de 2 677 092 euros (droits, pénalités et intérêts de retard compris), le Tribunal administratif de Paris a donné raison à l'administration dans son jugement de première instance.

HiPay SAS a fait appel de la décision du 9 mars 2021, la société et ses conseils considérant disposer de très bons arguments pour contester le redressement. La Cour Administrative d'Appel de Paris a prononcé la clôture de l'instruction le 15 octobre 2021 et une décision est attendue au cours du 1er semestre 2022.

Le jugement de première instance d'un contentieux fiscal étant exécutoire en droit administratif, un échéancier du paiement sur 8 trimestres (juillet 2021 à avril 2023) a été mis en place avec l'administration fiscale.

Au 31 décembre 2021, le risque financier maximum lié à ce contentieux a été provisionné.

Le 27 mai 2021, le transfert de la cotation des titres HiPay Group sur le marché Euronext Growth Paris a été réalisé.

En date du 3 juin 2021, lors de l'Assemblée Générale des actionnaires de HiPay Group SA, les cabinets Deloitte et Exco ont été nommés commissaires aux comptes pour une durée de 6 exercices.

Note 3 – Principes comptables et méthodes d'évaluation

3.1 Immobilisations incorporelles

Les marques acquises par la Société sont enregistrées au bilan pour leur valeur d'acquisition. Elles ne font pas l'objet d'amortissement. Elles sont dépréciées si les conditions d'exploitation le rendent nécessaire.

3.2 Immobilisations financières

La valeur brute des titres des sociétés détenues correspond soit à leur coût d'acquisition soit au montant du capital appelé lors de leur constitution.

Une provision pour dépréciation des titres et des comptes courants peut être constituée lorsque leur valeur d'utilité déterminée à la clôture de chaque exercice devient inférieure à leur valeur comptable.

Pour les sociétés du Groupe HiPay, la valeur d'utilité est calculée selon la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie sur la base des prévisions de l'entreprise sur 5 ans et d'une valeur terminale actualisée à l'infini. L'actualisation des flux de trésorerie a été réalisée en utilisant un taux de 11% et un taux de croissance à l'infini de 1.5%.

3.3 Evaluation des créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont dépréciées le cas échéant si un risque de perte de valeur est identifié.

3.4 Provisions

Les provisions sont comptabilisées selon les dispositions du règlement CRC n° 2000-06 relatif aux passifs. Elles sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement

passé, que l'obligation peut être estimée de façon fiable et qu'il est probable qu'une sortie de ressources sans avantages économiques en contrepartie sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

3.5 Charges et produits de l'exercice

Les charges et les produits de l'exercice sont comptabilisés selon le principe de séparation des exercices.

Note 4 – Informations sur les postes du bilan

4.1 Immobilisations incorporelles et corporelles

Concernant les immobilisations incorporelles, les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Transfert	Augmentation	Diminution	A la clôture
Concessions et brevets	50	-	-	-	50
Fonds de Commerce	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-
TOTAL	50		-	-	50

Au 31 décembre 2021, la valeur brute est composée de la marque HiPay et de l'ensemble des droits associés à cette marque.

Concernant les immobilisations corporelles, les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Transfert	Augmentation	Diminution	A la clôture
Installations, agencements	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et infor.	4	-	2	1	5
TOTAL	4	-	2	1	5

Concernant les amortissements sur les immobilisations corporelles, les variations s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Transfert	Augmentation	Diminution	A la clôture
Installations, agencements	-	-	-	-	-
Matériel de bureau et infor.	2	-	1	0	3
TOTAL	2	-	1	0	3

4.2 Immobilisations Financières

Les variations des valeurs brutes s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Titres de participations	77 460	1 001	-	78 462
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Actions propres	-	-	-	-
TOTAL	77 460	1 001	-	78 462

Les titres de participations, correspondent aux actions détenues dans les sociétés du groupe présentées dans la note 1. Le résultat du test effectué en fin d'année sur la valeur d'utilité de ces titres selon les modalités décrites au paragraphe 3.2 n'a pas conduit à la reconnaissance d'une perte de valeur au 31 décembre 2021.

Au cours de l'exercice 2021, les titres de HiPay ME SA ont été remplacés par les titres de HiPay SAS reçus dans le cadre de la fusion-absorption.

4.3 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	-d'1 an	+ d'1 an	A la clôture
Créances	337	16	352
Factures à établir	-	-	-
Créances brutes	337	16	352
Provision pour dépréciation des comptes clients	-	-	-
Créances nettes	337	16	352

Les créances du groupe se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers euros</i>	Total
Hipay SAS	172
Hipay Portugal LDA	121
Hipay Italie	34
Hipay Belgique	9
TOTAL	337

4.4 Autres créances

Ce poste s'analyse comme suit :

<i>En milliers euros</i>	- d'1 an	+ d'1 an	A la clôture
Autres débiteurs	60	-	60
Comptes Courants (1)	1 255	-	1 255
Etat, impôts – Tva (2)	1 463	-	1 463
Autres créances liées à l'affacturage	-	-	-
TOTAL	2 778	-	2 778

(1) Les comptes courants débiteurs concernent Hipay Italie pour 651 milliers d'euros et HIPAY LLC pour 605 milliers d'euros.

(2) Concernant la créance « Etat, impôts – tva », elle se compose essentiellement du CIR 2021 pour un montant de 1 283 milliers d'euros déclaré au titre des dépenses de recherche de HiPay SAS par HiPay Group SA en tant que tête de groupe d'intégration fiscale.

4.5 Disponibilités

Le solde des disponibilités au 31 décembre 2021 s'élève à 1 442 milliers d'euros.

Une convention de compte-courant d'associé a été conclue en date du 1er mars 2019 entre la société BJ Invest SAS et HiPay Group SA. Cette convention permet à la société de bénéficier d'avances de trésorerie disponible à hauteur de 5 m€ maximum. Cette avance est utilisée pour 5,0 m€ au 31 décembre 2021.

Une convention de compte-courant d'associé a été conclue en date du 21 février 2020 entre la société BJ Invest SAS et HiPay Group SA. Cette convention permet à la société de bénéficier d'avances de trésorerie disponible à hauteur de 5 m€ maximum. Cette avance est utilisée pour 1,350 m€ au 31 décembre 2021.

Dans ce contexte et compte tenu de l'évolution des volumes et marges prévue pour l'exercice 2022 sur la base des réalisations 2021, la poursuite des activités de la société pourra être assurée sur l'année à venir.

4.6 Charges constatées d'avance

Ce compte d'un montant de 292 milliers d'euros correspond à des charges comptabilisées sur l'exercice 2021 concernant la période 2022. Il s'agit pour l'essentiel de charges comptabilisées sur l'exercice alors que l'évènement sera sur l'exercice 2022.

Les charges constatées d'avance au 31/12/2021 sont essentiellement composées d'une facture de loyers et charges d'un montant de 241.4K concernant la période du 01/01/2022 au 31/03/2022.

4.7 Comptes de régularisation d'actif

Néant.

4.8 Capitaux propres

Tableau de variation des capitaux propres :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Capital Social	19 844			19 844
Primes d'émission, fusion, apport	50 156			50 156
Report à nouveau	- 7 205		1 734	- 8 940
Réserve légale	-			-
Résultat de l'exercice précédent	- 1 734	1 734		- 0
Résultat de l'exercice	-		2 037	- 2 037
Provisions réglementées	-			-
TOTAL	61 060	1 734	3 771	59 024

Le capital se décompose de la façon suivante :

<i>éléments</i>	Nombre	Val. nominale	Capital social
Actions en début d'exercice	4 960 974	4	19 844
Actions émises			-
Actions remboursées ou annulées	-	-	-
Actions en fin d'exercice	4 960 974	4	19 844

Le capital social d'un montant de 19 843 896 € a été entièrement libéré.

4.9 Provisions pour risques et charges

Ce poste se compose de la façon suivante :

<i>En milliers euros</i>	A l'ouverture	Dotation	Utilisation	Reprise	A la clôture
Provisions pour litiges	-	-	-	-	-
Provisions pour risques et charges	75				75
TOTAL	75	-	-	-	75

Les provisions pour risques et charges constatées couvrent notamment des risques commerciaux.

4.10 Emprunts et dettes financières diverses

Ce poste se compose de la façon suivante :

<i>En milliers euros</i>	A la clôture
Emp. & dettes auprès des etablmts de credit	165
Emp. & dettes financières divers	-
TOTAL	165

Un Prêt de 650 milliers d'euros a été contracté avec la BNP Paribas le 12 janvier 2018 pour financer les travaux d'aménagement des locaux. Le capital restant à rembourser au 31/12/2021 est de 165 milliers d'euros.

4.11 Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	-d'1 an	de 1 à 5 ans	+ 5 ans	A la clôture
Fournisseurs	744	-	-	744
Factures à recevoir	238	-	-	238
TOTAL	981	-	-	981

4.12 Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales s'analysent comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A la clôture
Dettes sociales	274
Dettes fiscales	31
TOTAL	305

L'ensemble des dettes fiscales et sociales sont exigibles au 31 décembre 2021.

4.13 Autres dettes

Le poste Autres dettes s'analyse comme suit :

<i>En milliers euros</i>	A la clôture
Autres Dettes	-
Autres Dettes liées à l'affacturage	-
Comptes courants	22 829
TOTAL	22 829

L'ensemble des comptes courants intra-groupe sont exigibles au 31 décembre 2021.

Le compte courant d'associé de la société BJ INVEST s'élève à 7 136 milliers d'euros au 31 décembre 2021, il est à embourser au 1^{er} mars 2023.

Le reste des comptes courants se répartissent de la façon suivante :

<i>En milliers d'euros</i>	Total
HIPAY Portugal LDA	1 776
HIPAY SAS	11 483
HIPAY Belgique	2 433
TOTAL	15 693

4.14 Produits constatés d'avance

Néant.

Note 5 – Informations sur le compte de résultat

5.1 Chiffre d'affaires

Ventilation du montant net du chiffre d'affaires par zone géographique :

<i>En milliers d'euros</i>	31/12/2021	
	France	Etranger
Chiffre d'affaires	1 508	266
Autres produits	-	-
Total CA	1 508	266

Le chiffre d'affaires se compose essentiellement de facturations intragroupes relatives à des frais portés par la maison-mère et mutualisés entre les filiales.

5.2 Charges et produits financiers

Le résultat financier au 31 décembre 2021 fait ressortir une charge de 666 milliers d'euros

Il se décompose comme suit :

<i>En milliers euros</i>	Produits Financiers	Charges Financieres
Charges & Produits assimilés	168	1
Produits & Charges sur intérêts des C/C	-	833
TOTAL	168	834

5.3 Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel fait ressortir un produit de 64 milliers d'euros.

5.4 Impôt

L'impôt sur les bénéfices a été calculé sur le résultat de la période et se décompose comme suit :

<i>En milliers euros</i>	Résultat avant impôt et participation	Impôt dû	Résultat net avant participation
Résultat d'exploitation	- 1 435		- 1 435
Résultat Financier	- 666		- 666
Résultat exceptionnel	63		63
Total	- 2 038	-	- 2 038

La société HiPay Group bénéficie du régime de l'intégration fiscale dont elle est la société tête de Groupe à compter du 1er janvier 2017.

NOTE 6 – Autres informations

6.1 Engagements reçus

Néant

6.2 Engagements donnés

Les engagements en matière de départ à la retraite s'élèvent à 62,5 K€ au 31 décembre 2021 correspondant à l'estimation actuarielle de l'obligation relative à la prestation de retraite (indemnité de fin de carrière) en fonction des droits acquis au 31/12/2021 et du salaire à la retraite pour l'ensemble de l'effectif de la société.

Dans le cadre d'un litige opposant l'administration fiscale à la société HiPay SAS, cette dernière a procédé à un nantissement de son fonds de commerce.

6.3 Effectif

L'effectif moyen en 2021 est de 3 personnes.

6.4 Aspects environnementaux

Considérant la recommandation du CNC n°2003-02 du 21 octobre 2003, la Société n'a enregistré aucune charge liée à des dépenses environnementales au cours de l'exercice, et, compte tenu de son activité, ne supporte aucun risque environnemental.

6.5 Evénements postérieurs à la clôture

Néant

6.6 Dirigeants et mandataires sociaux

Les rémunérations correspondent principalement à la rémunération du Directeur Général. Elles s'élèvent à 273K€ au 31 décembre 2021.

6.7 Plan d'actions gratuites

	Plan n°4	Plan n°5	Plan n°6	Total
Date d'assemblée	30/04/18	30/04/18	30/04/18	
Date du Conseil d'Administration	23/07/19	26/11/19	04/06/21	
Nombre total d'actions attribuées	190 000	10 000	300 000	500 000
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées à des mandataires sociaux	-	-	-	-
Dont nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées aux dix premiers attributaires salariés	-	-	150 000	150 000
Nombre d'actions annulées	64 715	2 222	-	66 937
Nombre d'actions définitivement attribuées au 31/12/2021				-
Nombre d'actions pouvant être définitivement attribuées	125 285	7 778	300 000	433 063
Fin de la période d'acquisition	23/07/22	26/11/22	04/06/26	
Fin de la période de conservation	23/07/22	26/11/22	04/06/26	
Cours de l'action à la date du Conseil d'Administration	6,14	4,72	15,10	

6.8 Avals, cautions donnés et prêts et avances

Néant

6.9 Tableau des filiales et participations

Dénomination sociale	Adresse	Monnaie	Capital social	Capitaux propres hors résultat et autre que le capital	% de détention direct	Titres	
						Valeur Brute	Valeur Nette
HIPAY LLC	2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA	USD	0	-681	100%		
HIPAY SAS	94, rue de Villiers 92300 Levallois-Perret	EUR	9 625	45 372	100%	78 462	78 462

Dénomination sociale	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice écoulé)	Dividendes encaissés par HiPay Group au cours de l'exercice	Date de création ou d'acquisition
HIPAY LLC	0	32	0	10.02.16
HIPAY SAS	58 467	-1 901		04.01.2021

6.10 Transactions avec les filiales

HiPay Group SA facture à ses filiales des frais de holding (management fees).

HiPay SAS, filiale de HiPay Group SA, facture par ailleurs à HiPay Group SA :

- des frais d'assistance en matière de contrôle de gestion et de comptabilité fiscale et sociale,
- de la mise à disposition de matériel informatique et d'un support « helpdesk ».

6.10 Autres parties liées

Au 1er décembre 2017, le Groupe HiPay a déménagé son siège social dans un immeuble dont le preneur principal est BJ Invest SAS, membre du conseil d'administration d'HiPay Group SA. Cette convention a été autorisée par le Conseil d'administration lors de sa séance du 31 août 2017. Le loyer annuel s'élève à 849K€ HT (hors charges).

Le Groupe HiPay est également lié à BJ Invest SAS par un contrat de prestations de services de paie. Cette charge s'élève à 45 K€ sur l'exercice 2021 et les charges financières liées au compte courant s'élèvent à 478K pour l'exercice 2021.